

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, UNE AMBITION FORTE DU GRAND PORT MARITIME

EN TANT QUE LIEU DE TRANSIT DE LA MAJEURE PARTIE DES SOURCES D'ÉNERGIE FOSSILE ET LUI-MÊME CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE CARBONÉE, PORT RÉUNION A NATURELLEMENT UN RÔLE MAJEUR À JOUER COMME ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS. LE POINT SUR LES PRINCIPALES ACTIONS DE SON PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023 MENÉES DANS CE DOMAINE.

Port Réunion s'est donné l'ambition d'être un Port Responsable et, depuis sa création il y a bientôt 10 ans, a engagé plusieurs actions relevant de la thématique énergétique. Afin de prendre part à la lutte contre le changement climatique et se conformer aux orientations des documents cadres en matière de transition énergétique¹, Port Réunion a orienté une partie des actions de son Projet Stratégique 2019-2023² selon les axes suivants :

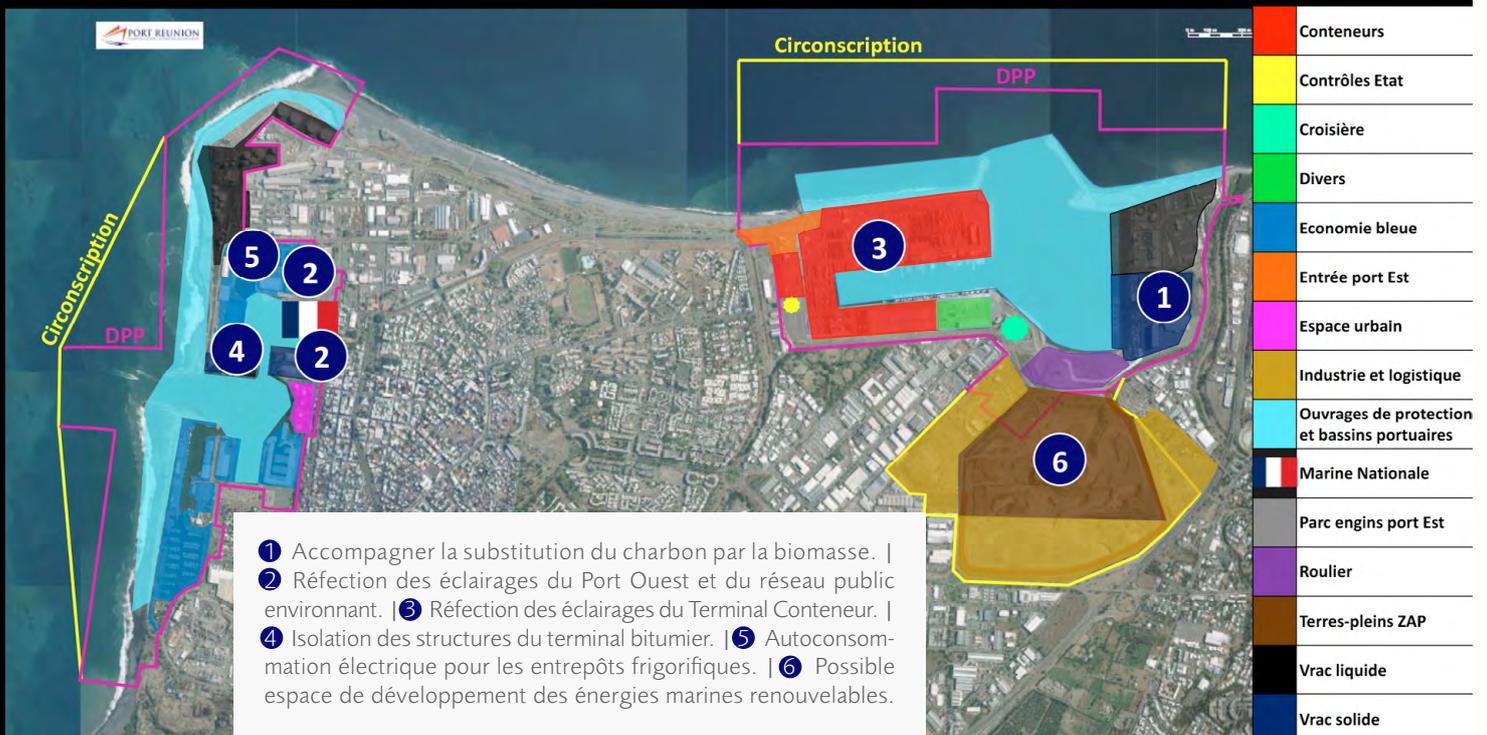
- Accompagner la conversion des importations de charbon comme combustible – 600 000 tonnes en 2021 – par celles de biomasse (environ 900 000 tonnes à terme) à travers notamment l'acquisition d'une grue mobile pour accélérer la cadence de déchargement, et la mise à disposition d'espaces pour les phases chantier et le stockage temporaire.
- Mettre à profit les espaces non exploités du port pour y développer la production d'énergies renouvelables. Des panneaux photovoltaïques ont pour cela été installés sur certains toits. D'autres sites seront équipés. La production d'énergie houlomotrice est aussi à l'étude.
- Anticiper le rôle de « port base » que pourrait jouer Port Réunion dans l'essor des énergies marines renouvelables, en termes d'installation et de maintenance.

- Encourager les escales de navires plus respectueux de l'environnement, plus sûrs et plus économes en énergie, en poursuivant la démarche Environmental Ship Index (ESI).
- Promouvoir l'autoconsommation et la maîtrise de la demande en énergie (MDE) dans le cadre des activités portuaires.
- Diminuer l'empreinte carbone de l'entreprise. En effet, soucieux d'exemplarité et conscient de l'impact de ses activités sur la consommation en énergie de l'île, Port Réunion positionne la maîtrise de l'énergie (MDE) et la réduction de son empreinte carbone parmi ses priorités. Sur ce dernier point, les actions particulières de MDE pour 2019-2023 concernent notamment :
 - au Port Ouest et au Terminal Conteneur situé au Port Est, la pose d'éclairages moins énergivores et plus respectueux de l'avifaune ;
 - l'élaboration d'un plan de mobilité, plus sobre en consommation d'énergie fossile ;
 - la promotion des véhicules électriques pour réduire les émissions polluantes, en particulier en aidant les salariés volontaires – à hauteur de 30 à 70 %, selon leurs revenus – à acquérir ou louer en longue durée un vélo de fonction à assistance électrique ;
 - le remplacement, sur le terminal bitumier, de la chaudière au fioul par une chaufferie biomasse ;
 - la mise en place d'un smart grid³ couplant production d'énergies renouvelables et autoconsommation électrique dans les entrepôts frigorifiques...

À travers ces actions et bien d'autres, Port Réunion, qui fournit, en plus de son plan de mobilité employeur, un audit énergétique tous les quatre ans et un bilan de gaz à effet de serre tous les trois ans, s'engage de manière concrète dans la transition énergétique.



Projet Stratégique 2019-2023 : Vocation des espaces en 2023



Pour zoomer sur ce plan aérien du Grand Port Maritime de La Réunion, merci de cliquer [ICI](#). | À droite : la darse de pêche hauturière, située au Port Ouest. © GPMDLR

QUELQUES INDICATEURS DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Voici quelques résultats révélés par les différentes études au sein du Grand Port Maritime :

- **Audit énergétique** : 15 GWh d'énergie finale consommés en 2019 (contre 16 GWh en 2015).
- **Bilan de gaz à effet de serre** : 20 722 tonnes équivalent CO₂ en 2019.
- **Bilan kilométrique** : la voiture reste le mode de transport majoritaire des agents, avec en un an au total plus de deux millions de kilomètres parcourus en voiture, contre 60 000 à vélo.
- **Part d'économie d'énergie et de diminution des émissions de gaz à effet de serre calculée par rapport à l'année 2019**
Le cumul des économies d'énergie potentielles représente 40% de la consommation globale du Grand Port Maritime. La réduction des émissions de gaz à effet de serre escomptée est de 17% du total.
Les actions qui sont réalisées et en cours de réalisation représentent 73% de cet objectif pour la sobriété énergétique et 68% pour les émissions de gaz à effet de serre.



NOTRE PARTENARIAT AVEC EFFICACITY

Port Réunion a confié à Efficacity, institut de transition énergétique créé à l'initiative de l'État, l'étude de deux projets de recherche et développement :

- **Magasin 90** : ce hangar du Port Ouest va être équipé de panneaux photovoltaïques. Si leur pose sur 30% de la toiture suffirait à répondre aux besoins des entrepôts frigorifiques à proximité, il s'agit ici de maximiser la production d'électricité renouvelable en couvrant toute la toiture et en étudiant des pistes de valorisation de l'énergie produite en surplus : stockage, autoconsommation avec d'autres usages, etc.
- **Branchement à quai des navires** : ce projet vise à étudier la faisabilité d'un raccordement électrique des navires lorsqu'ils sont en escale au port. Cela leur permettrait de couper les moteurs, actuellement utilisés pour la production d'électricité à bord, et réduirait dans le même temps les nuisances sonores, l'émission de polluants et l'impact carbone des escales.

+ d'info ici : <https://efficacity.com/>

Contact : Nicolas Damesin | n.damesin@efficacity.com